



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Traité International
SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

NEUVIÈME SESSION DE L'ORGANE DIRECTEUR

New Delhi (Inde), 19–24 septembre 2022

Le Fonds de partage des avantages. Rapport 2020-2021

Note du Secrétaire

Depuis sa création en 2009, le Fonds de partage des avantages (FPA) a investi 26 millions de dollars US dans 81 projets dans 67 pays en développement. Le présent rapport donne un aperçu des éléments distinctifs du mécanisme de financement du FPA, de son approche et de ses principaux domaines de travail, de sa gouvernance, de son système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage. Le rapport illustre certaines des principales réalisations du programme FPA depuis sa création, présente les points forts des projets financés dans le cadre du quatrième appel à propositions en cours ainsi que des informations sur les contributions financières au Fonds.

Le rapport vise à contribuer à sensibiliser les décideurs, les donateurs et les autres parties prenantes concernées au caractère dynamique du mécanisme de financement du FPA, qui soutient la mise en œuvre d'un certain nombre d'interventions relativement petites mais essentielles en matière de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) et utilise les fonds de manière stratégique afin de jouer un rôle de catalyseur dans la coopération internationale en matière de RPGAA.

Des rapports plus détaillés, décrivant les progrès de la mise en œuvre à chaque cycle de financement, sont fournis au Comité permanent de la stratégie de financement et de la mobilisation des ressources du Traité international.

Remarque importante : *Ce rapport sert de document d'information à la Neuvième Session de l'Organe directeur du Traité international et sera remplacé par le document officiellement publié dès qu'il sera disponible.*



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Traité International
sur les Ressources Phytogénétiques
pour l'Alimentation et l'Agriculture

Le Fonds de partage des avantages

RAPPORT 2020-2021



Les appellations employées dans ce document d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés particulières ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'implique pas que ces derniers ont été approuvés ou recommandés par la FAO de préférence à d'autres de nature similaire mais qui ne sont pas mentionnés.

Les désignations employées et la présentation du matériel sur la (les) carte(s) n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part de la FAO concernant le statut légal ou constitutionnel de tout pays, territoire ou zone maritime, ou concernant la délimitation des frontières.

© FAO, 2022

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion du matériel contenu dans ce document d'information. Sauf indication contraire, le matériel peut être copié, téléchargé et imprimé à des fins d'étude privée, de recherche et d'enseignement, ou pour être utilisé dans des produits ou services non commerciaux, à condition que la FAO soit dûment citée comme source et détentrice du droit d'auteur et que les opinions, produits ou services des utilisateurs ne soient en aucune façon considérés comme approuvés par la FAO. Toutes les demandes de droits de traduction et d'adaptation, ainsi que les demandes de droits de revente et d'autres droits d'utilisation commerciale, doivent être faites par l'intermédiaire de www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressées à copyright@fao.org. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par l'intermédiaire de publications-sales@fao.org.

Photo de couverture:
©FAO/Pankaj Paul

***Pudi Soren (26 ans)** vit dans le Bihar en Inde. Elle a préparé les biscuits repris dans la photo avec de la farine d'éleusine, relevée avec des dattes, de la cardamome et du fenouil. La farine d'éleusine provient de sa propre récolte. Depuis sa participation à un projet du Fonds pour le partage des avantages, elle a diversifié son agriculture pour inclure l'éleusine, des types de légumineuses, l'amarante et des légumes verts comme le gombo. Elle peut récolter tout au long de l'année et s'assurer de pouvoir fournir trois repas différents à sa famille et à ses deux enfants.*

Citation requise:

Secrétariat de la Traité international donne la priorité à la gestion et à la conservation à la ferme des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. 2022. *Le Fonds de partage des avantages.* Rapport 2020-2021. Rome, FAO

Le Fonds de partage des avantages

RAPPORT 2020-2021



TABLE DES MATIÈRES

Message du Secrétaire	6
Concernant	8
L'impact	8
Une portée mondiale	10
Introduction	12
Le quatrième cycle du Fonds de partage des avantages : faits saillants régionaux	15
Gérer la diversité phylogénétique avec la participation des agriculteurs	21
Renforcer les chaînes de valeur des semences locales	25
Partage des ressources phylogénétiques, des données et des connaissances	29
L'impact de la COVID-19 sur les projets du fonds de partage des avantages	32
Un nouveau cadre de suivi, d'apprentissage et d'évaluation	32
Communication et visibilité	36
Gouvernance	38
Partenaires	39
Liste de projets	40
Contributions financières	42
Acronymes et abréviations	45

MESSAGE DU SECRÉTAIRE

Les effets du changement climatique se font de plus en plus sentir dans le monde entier, les phénomènes météorologiques extrêmes qui affectent la production agricole ne préfigurant que ce qui pourrait encore arriver. Les systèmes alimentaires sont soumis à une pression constante et de fait, les plantes qui sont cultivées et consommées dans le monde entier le sont également. En outre, la pandémie de COVID-19 a mis à nu et intensifié certaines des vulnérabilités et des insuffisances des systèmes alimentaires mondiaux. Le passage nécessaire à des systèmes alimentaires plus sains, plus durables et plus équitables rend impératif que les ressources phylogénétiques, qui sont à la base de la production alimentaire, permettent un changement et une évolution du secteur agricole, comme le demandent les Objectifs de développement durable (ODD), notamment à travers les cibles 2.5 et 15.6.

L'objectif fondamental du Traité international est de sauvegarder, partager et prendre soin du matériel phylogénétique dont nous dépendons pour notre alimentation et notre nutrition. Afin de diversifier leurs régimes alimentaires, les pays doivent compter sur le plus large éventail possible de plantes et de cultures. Globalement, l'humanité est devenue dangereusement dépendante d'un nombre très limité de cultures et de variétés alimentaires dominantes. De nombreuses mesures sont encore requises pour la conservation et la gestion des variétés de cultures dans les exploitations agricoles et dans l'environnement où elles ont développé leurs caractéristiques et où elles continuent de s'adapter à l'évolution des conditions. C'est pourquoi la stratégie de financement du Fonds de partage des avantages du Traité international donne la priorité à la gestion et à la conservation à la ferme des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA), tant in situ qu'ex situ.

Depuis sa création en 2009, le Fonds de partage des avantages (FPA) a investi 26 millions de dollars US dans 81 projets dans 67 pays en développement qui se concentrent sur le soutien de la gestion et de l'amélioration des variétés de cultures à la ferme, la conservation in situ et à la ferme, les échanges entre agriculteurs, les chaînes de valeur des semences locales et une meilleure circulation des RPGAA des collections ex situ vers les agriculteurs et inversement.

Nous collaborons avec les gouvernements, les communautés agricoles, le secteur privé, la société civile et d'autres parties prenantes afin de promouvoir la conservation et l'utilisation durable des RPGAA, et de veiller à ce que leur diversité reste disponible pour les générations à venir, en tant que bien public profitant à la communauté mondiale.

Le FPA est un mécanisme en constante évolution. Au cours de la dernière décennie, l'Organe directeur et le Comité sur la stratégie de financement et la mobilisation des ressources ont régulièrement travaillé à l'amélioration de ses procédures opérationnelles, de son processus de sélection et de ses domaines d'intervention prioritaires.

Le présent rapport donne un aperçu des éléments distinctifs du mécanisme de financement du FPA, de son approche et de ses principaux domaines de travail, de sa gouvernance, de son système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage. Le rapport illustre également certaines des principales réalisations du programme du FPA depuis sa création, présente les points forts régionaux liés aux projets financés dans le cadre du quatrième appel à propositions en cours ainsi que des informations sur les contributions financières au Fonds.

La publication de ce rapport coïncide avec le lancement du cinquième appel à propositions du Fonds de partage des avantages, qui marque une transition vers une approche programmatique et une mise en œuvre plus stratégique, durable et diversifiée de la nouvelle stratégie de financement du Traité international et du manuel des opérations du Fonds de partage des avantages.

Je suis persuadé que ce rapport contribuera à sensibiliser les décideurs, les donateurs et les autres parties prenantes concernées au caractère dynamique du mécanisme de financement du FPA, qui soutient la mise en œuvre d'un certain nombre d'interventions relativement petites mais essentielles en matière de RPGAA et utilise les fonds de manière stratégique afin de jouer un rôle de catalyseur dans la coopération internationale en matière de RPGAA.

Kent Nnadozie,

Secrétaire du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

CONCERNANT

Le Traité international

Le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture est un accord international crucial de la FAO, entièrement consacré à la conservation, à l'utilisation et à l'échange de la diversité phytogénétique, essentiels pour la sécurité alimentaire et l'agriculture durable dans le monde. Il s'agit d'un système mondial pleinement opérationnel soutenu par 149 parties contractantes.

Le Fonds de partage des avantages

Le Fonds de partage des avantages est un mécanisme unique au sein du Traité international qui soutient des projets à fort impact pour les petits exploitants agricoles des pays en développement, portant sur les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et l'adaptation des cultures au changement climatique. Pour ce faire, cela consiste à améliorer la gestion de la diversité phytogénétique, renforcer les chaînes de valeur des semences locales et mettre en place une communauté de pratique pour le partage de matériel phytogénétique, de données et de connaissances.

En 2019, l'Organe directeur du Traité international a adopté un nouveau Manuel des opérations pour le Fonds de partage des avantages, avec des priorités ciblées, un cadre amélioré de

suivi, d'évaluation et d'apprentissage, ainsi qu'une plus grande attention à la gestion des connaissances, la communication et la visibilité.

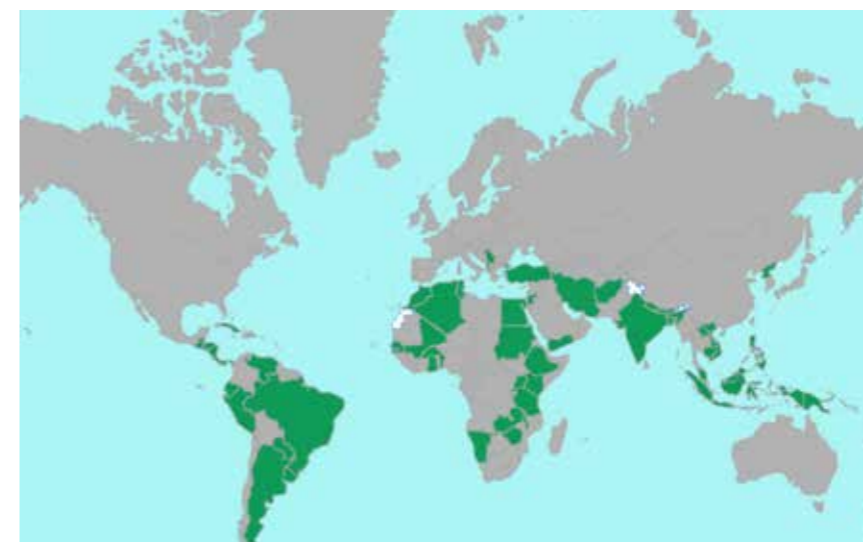
Programme mondial : Développement durable et biodiversité

Le Fonds de partage des avantages permet à la communauté internationale de faire avancer la mise en œuvre des objectifs du Traité international, de progresser dans la réalisation des objectifs mondiaux en matière de biodiversité et de contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD) suivants : ODD 1 (Pas de pauvreté), ODD 2 (Faim « zéro »), ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), ODD 15 (Vie terrestre) et ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

À propos du présent rapport

Ce rapport fournit une introduction au Fonds de partage des avantages et décrit les principaux progrès et impacts récents. Il a été conçu pour être partagé avec un large éventail d'acteurs. Des rapports plus détaillés, décrivant les progrès de la mise en œuvre à chaque cycle de financement, sont fournis au *Comité permanent de la stratégie de financement et de la mobilisation des ressources* du Traité international.

UNE PORTÉE MONDIALE



Les pays où des projets ont été réalisés :

ARGENTINE • AFGHANISTAN • ALBANIE • ALGÉRIE • BANGLADESH • BELIZE
BÉNIN • BHOUTAN • BRÉSIL • BURKINA FASO • CAMBODGE • COSTA RICA
CUBA • CORÉE DU NORD • ÉGYPTE • ÉQUATEUR • EL SALVADOR • ÉTHIOPIE
FIDJI • GHANA • GUATEMALA • HONDURAS • INDE • INDONÉSIE
RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN • JORDANIE • KENYA • KIRIBATI • RDP
LAO • LIBAN • MALAWI • MALAISIE • MALI • ÎLES MARSHALL • MAROC
NAMIBIE • NÉPAL • NICARAGUA • PALAU • PANAMA • PAPOUASIE-
NOUVELLE-GUINÉE • PARAGUAY • PÉROU • PHILIPPINES • RWANDA
SAMOA • SÉNÉGAL • SERBIE • SOUDAN • RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE
TONGA • TUNISIE • TÜRKIYE • OUGANDA • URUGUAY • VENEZUELA (RÉPU-
BLIQUE BOLIVARIENNE DU) • VIET NAM • YÉMEN • ZAMBIE • ZIMBABWE

Les frontières et les noms et autres appellations qui figurent sur cette carte n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

UN. 2020. *Map of the world* <https://www.un.org/geospatial/mapsgeo/webservices>.
Cité le 15 août 2022.

L'IMPACT



100 000

Plus de **100 000 PERSONNES** ont développé ou augmenté leurs capacités à conserver et à utiliser durablement les ressources phylogénétiques destinées à l'alimentation et l'agriculture, essentiellement des agriculteurs, mais aussi **4 000 CHERCHEURS** et sélectionneurs et **5 000 ÉTUDIANTS DE TROISIÈME CYCLE**. Près de **50 000** des personnes formées sont des femmes.

200

Plus de **200 ÉCOLES D'AGRICULTURE DE TERRAIN** ont servi de plateformes d'apprentissage interactives et fonctionnant de la base au sommet pour la recherche et le déploiement de cultures résistantes au changement climatique dans les champs des agriculteurs.



10 000

A través del Sistema multilateral del Tratado Internacional, el Fondo ha permitido el acceso y uso de los RFAA, lo que ha generado, a su vez, casi **10 000 NUEVOS MATERIALES** en el Sistema multilateral y ha reforzado el sistema.



26 000

Plus de **26 000 IDENTIFICATEURS NUMÉRIQUES D'OBJETS (DOI)** ont été attribués aux RPGAA, ce qui permet d'accéder aux informations sur les semences et autres matériels végétaux pour la recherche, la formation et la sélection végétale.

500

Tout au long des quatre cycles du projet, le FPA s'est associé à plus de **500 ORGANISATIONS**, représentant les parties prenantes concernées par la gestion et la conservation in situ et ex situ des RPGAA.

1 MILLION

Plus **D'UN MILLION DE PERSONNES** ont été directement et indirectement concernées, notamment des petits agriculteurs, des chercheurs, des sélectionneurs de plantes, des conservateurs de banques de gènes, des fonctionnaires gouvernementaux, des étudiants et des universitaires.

31 000

Au moins **31 000 MATÉRIELS PHYTOGÉNÉTIQUES** ont été testés, développés et adaptés à différents endroits et environnements agroécologiques dans le monde.

400

Quelque **400 NOUVELLES VARIÉTÉS** ont été développées pour répondre aux préférences des agriculteurs en matière de goût, de nutrition, de rendement et de valeurs économiques et culturelles.

6 200

Plus de **6 200 RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES**, y compris des variétés locales et des cultures sous-utilisées, ont été collectées par des partenaires. Ce matériel est conservé dans des banques de semences communautaires et des banques de gènes nationales, ainsi que parfois dans des collections internationales et dans la Réserve mondiale de semences de Svalbard.



170

Environ **170 DÉPÔTS DÉDIÉS À LA DIVERSITÉ DES SEMENCES LOCALES** ont été créés, y compris des banques de semences communautaires et des réservoirs de semences, facilitant ainsi l'accès à diverses d'entre elles. Beaucoup de ces réserves de semences sont liées à des banques de gènes nationales.



INTRODUCTION

Au cours du siècle dernier, une partie de la diversité des cultures vivrières du monde a disparu à jamais, réduisant les possibilités d'adopter des stratégies d'adaptation et d'avoir les ressources nécessaires pour cultiver des plantes plus résistantes, plus nutritives et à rendements plus élevés. Les petits agriculteurs, en particulier ceux qui sont les plus vulnérables au changement climatique et à l'insécurité alimentaire, dépendent essentiellement de la diversité phylogénétique pour assurer leurs moyens de subsistance

Le Fonds de partage des avantages aide les agriculteurs à gérer durablement la diversité phylogénétique et à accéder à un large éventail de semences adaptées à leurs situations. Cela leur permet de cultiver différents types de plantes pour répondre à leurs besoins. Il peut s'agir, par exemple, de cultures à rendements plus élevés, de variétés capables de résister aux parasites ou à la sécheresse, ou de cultures plus savoureuses et plus nutritives. Le FPA permet aux petits agriculteurs, aux scientifiques et aux sélectionneurs d'exploiter le pool génétique mondial du Traité international, qui compte des millions de matériels génétiques différents, afin d'entreprendre des recherches et de développer de nouvelles variétés de cultures.

En travaillant avec les agriculteurs à l'échelle locale afin de trouver des solutions au changement climatique et autres défis, le système du Traité international pour la diversité agricole est renforcé. Les connaissances, les

informations et le matériel génétique obtenus lors de la mise en œuvre des projets sont réinjectés dans les mécanismes d'habilitation du Traité international, ce qui accroît les ressources disponibles dans le monde entier pour améliorer la sécurité alimentaire et promouvoir l'agriculture durable.

Une collaboration multipartite et mondiale sur les RPGAA

Le FPA est axé sur la demande et répond aux différents besoins et intérêts des agriculteurs, femmes et hommes, et des autres fournisseurs et utilisateurs de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le programme soutient l'implication des jeunes dans l'agriculture, en créant des occasions adaptées à leurs besoins et intérêts. Par exemple, des étudiants en master et des jeunes chercheurs, dont les postes et les recherches ont été financés par des projets du FPA en Ouganda et au Zimbabwe, ont récemment obtenu leur diplôme

d'études supérieures et publié leurs travaux (voir page 42 - 43 pour un aperçu des projets et des partenaires).

Les projets financés donnent naissance à de solides consortiums de partenaires, qui collaborent pour améliorer la mise en œuvre et la visibilité du Traité international. Les partenariats établis dans le cadre du FPA sont inclusifs et dynamiques, et comprennent un large éventail d'institutions et de parties prenantes.

Le Fonds de partage des avantages du Traité international est une composante essentielle de la stratégie de financement et constitue le mécanisme opérationnel pour recevoir, utiliser et partager les avantages monétaires découlant du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages. Il est conçu pour jouer un rôle de catalyseur dans la coopération internationale sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.



IMPACT

Les agriculteurs du monde entier utilisent, conservent et échangent des RPGAA qui permettent d'augmenter la productivité et les revenus des exploitations, d'accroître les disponibilités en aliments riches en nutriments, de réduire les effets néfastes pour l'environnement et de renforcer la résilience face aux chocs de production. La biodiversité est préservée afin d'assurer la sécurité alimentaire dans l'avenir.

RÉSULTAT

Les moyens d'existence améliorés pour les petits agriculteurs des pays en développement, la sécurité alimentaire et l'agriculture durable sont promus au moyen de la conservation et de l'utilisation durable des RPGAA

PRODUITS

Des RPGAA sont gérées ou améliorées avec la participation des agriculteurs

Des chaînes de valeur locales plus efficaces permettent de renforcer la production et la consommation de RPGAA adaptées

Des mécanismes renforcés permettent d'améliorer le partage des RPGAA, des données et des connaissances

Une priorité donnée aux petits agriculteurs

Le Fonds de partage des avantages aide les petits agriculteurs des pays en développement à améliorer leurs moyens de subsistance et à promouvoir la sécurité alimentaire et l'agriculture durable par la conservation et l'utilisation durable de la diversité phylogénétique.



LE QUATRIÈME CYCLE DU FONDS DE PARTAGE DES AVANTAGES: FAITS SAILLANTS RÉGIONAUX

Le quatrième cycle du Fonds de partage des avantages (FPA-4) marque une transition vers une approche programmatique et une mise en œuvre plus stratégique, durable et diversifiée de la nouvelle stratégie de financement du Traité international. Au total, 29 pays en développement sont impliqués à travers 20 projets nationaux et multi-pays. Quelque 25 900 personnes bénéficient déjà de la diversification des chaînes de valeur des semences locales, de la formation et du renforcement des capacités, ainsi que de la disponibilité de matériel phytogénétique pour améliorer la résistance au changement climatique. Une liste complète des projets FPA-4 est fournie à la page 42 - 43.



Asie

En Asie du Sud-Est et dans le Pacifique Sud, l'accent est mis sur la conservation et la promotion d'espèces négligées et sous-utilisées, telles que le millet, le taro, les oléagineux et les légumineuses. Les partenaires testent des matériels phytogénétiques qui pourraient être riches en nutriments, résistants aux changements climatiques, rentables et adaptables localement.

Par exemple, le taro a été négligé et sous-utilisé comme culture vivrière en Asie du Sud-Est. Pourtant, face aux graves incertitudes climatiques et à la demande croissante d'alternatives aux principaux aliments de base, la culture du taro est excellente du point de vue de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Des partenaires en Indonésie, en Malaisie et aux Philippines collaborent pour relancer la culture du taro. Actuellement, les trois pays procèdent à des échanges de variétés locales de taro à fort potentiel pour les petits agriculteurs des zones vulnérables au changement climatique. Le projet renforce les capacités des pays en matière de propagation de masse du taro in vitro et crée des écoles d'agriculture de terrain destinées à l'évaluation des variétés de taro par les agriculteurs et à la formation aux bonnes pratiques agricoles pour la culture du taro.

À ce jour, les partenaires des régions de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique Sud ont collecté et restauré la culture de 125 variétés de millet, de taro, d'huiles et de légumineuses. Du nouveau matériel phytogénétique a été acquis par les banques de gènes nationales, enrichissant ainsi les collections nationales de RPGAA.

Des sites de conservation à la ferme, des essais sur le terrain, des écoles d'agriculture de terrain et des foires aux semences ont été créés pour la sélection participative et la promotion des variétés sélectionnées, ainsi que pour la diversification des systèmes de culture et le renforcement des chaînes de valeur des semences locales.

Afrique

Les agriculteurs africains redécouvrent la valeur de cultures peu pratiquées telles que le millet, le sorgho, le pois et l'arachide à l'heure du changement climatique et de l'insécurité alimentaire. Certaines cultures peu pratiquées ont un fort potentiel de rendements dans des conditions de plus en plus difficiles, notamment dans les zones sujettes à la sécheresse, et sont recherchées par les agriculteurs pour diversifier leurs moyens de subsistance et leur alimentation. Cependant, un certain nombre d'obstacles techniques et politiques liés aux petites cultures empêchent leur adoption plus large par les agriculteurs de la région.

Les partenaires du FPA-4 en Afrique travaillent à l'introduction, à l'essai et au développement de petites cultures résilientes. Plus de 5 000 matériels phytogénétiques ont été évalués conjointement par des agriculteurs et des scientifiques pour trouver les plus performants en vue d'une sélection ultérieure et d'une valorisation. Plus de 20 tonnes de semences de qualité déclarée et de semences certifiées sont produites chaque année au Malawi et au Zimbabwe dans le cadre d'un projet soutenu par le FPA-4, et près de 3 000 agriculteurs se sont reconvertis dans la culture du sorgho, du haricot et du millet.

Les projets complètent la disponibilité accrue de semences de variétés adaptées par des pratiques culturales durables : la culture intercalaire de légumineuses et de céréales s'est avérée efficace pour réduire les risques de mauvaises récoltes, tout en contribuant à accroître la productivité par unité de surface et donc les revenus. Par exemple, les partenaires en Zambie, où le FPA soutient également le renforcement de la stratégie nationale pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ont signalé une augmentation de 10 % des récoltes de la culture améliorée des haricots, avec un taux de croissance moyen des revenus de 51 %.



Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC)

Les projets du FPA-4 en Amérique latine sont fortement axés sur les pratiques agroécologiques et autres méthodes agricoles durables développées par les communautés autochtones et les fermes familiales de la région. Le renforcement des marchés locaux pour la livraison de produits riches en biodiversité et des réseaux pour la livraison de semences locales sont des approches communes aux interventions en Argentine, en Équateur et en Uruguay. L'institutionnalisation des partenariats entre les institutions publiques et les organisations rurales est une autre caractéristique commune.

Les projets en Argentine et en Équateur se concentrent sur la pomme de terre, le maïs et le haricot, trois cultures d'origine américaine, tandis que les partenaires en Uruguay travaillent sur un éventail plus large de cultures, qui comprend des espèces fourragères et fruitières. L'initiative en Équateur a permis la caractérisation éco-géographique de plus de 800 acquisitions de banques de gènes et la caractérisation morphologique de 63 matériels endémiques. La multiplication des semences des matériels prometteurs issus de la recherche a été réalisée par des stations de recherche et des agriculteurs spécialisés pour une diffusion ultérieure dans les communautés. En Équateur, 80 % des bénéficiaires étaient des femmes, avec une forte participation de jeunes chercheurs.

En Uruguay, un projet a permis à un réseau d'agriculteurs d'accéder à du matériel génétique provenant de banques de gènes nationales et étrangères, ainsi que de programmes de sélection nationaux, et de le tester. Par exemple, l'évaluation par les agriculteurs d'un matériel *Festuca* prometteur a confirmé les résultats des chercheurs quant à son potentiel de rendement élevé dans des conditions de fort déficit hydrique. Les leçons tirées du projet peuvent conduire au renforcement du système national de RPGAA en intégrant les démarches de recherche des agriculteurs adoptées par le projet et en combinant les stratégies de conservation dans les banques de gènes publiques et celles des quatre centres d'agrobiodiversité gérés par des organisations communautaires et créés par le projet.

Proche-Orient

Un certain nombre de projets FPA-4 ont été réalisés dans le Croissant fertile. L'Irak, le Liban, la Syrie et le Yémen sont considérés comme des centres de diversité, d'adaptation et d'origine de légumineuses et de céréales d'importance mondiale. Les partenaires, principalement des centres de recherche nationaux et des universités, unissent leurs forces pour la collecte, la documentation, l'évaluation et la sélection de variétés locales d'orge, de pois chiche, de féverole, de sorgho, de lentille et de blé. Les variétés locales ciblées constituent un réservoir de diversité génétique à forte adaptabilité, essentiel pour l'amélioration des cultures.

Près de 500 variétés locales de 20 espèces, y compris des variétés considérées comme menacées ou rares, ont été collectées et sauvegardées dans des banques de gènes. Ce matériel phytogénétique est en cours d'évaluation et de documentation, et les connaissances traditionnelles des pratiques agricoles associées à ces variétés sont prises en compte dans cette démarche. Au Yémen, 388 nouvelles acquisitions de variétés locales ont été déposées dans la banque nationale de gènes. Dans le même temps, des variétés locales perdues et récupérées dans les banques de gènes nationales ont été réintroduites dans les champs des agriculteurs, renforçant ainsi le soutien mutuel entre les approches in situ et ex situ de la conservation des RPGAA. Grâce à la planification participative, les défis auxquels sont confrontées les communautés locales et les besoins en nouveaux matériels génétiques adaptés ont été identifiés. Plus de 36 variétés améliorées présentant des caractéristiques telles que la tolérance à la salinité, à la chaleur et à la sécheresse ont été distribuées aux agriculteurs.

Plus de 100 chercheurs des systèmes nationaux de recherche agricole et des universités, en particulier des femmes et des jeunes scientifiques, ont été impliqués dans la formation sur les RPGAA, l'évaluation et la sélection participatives, ainsi que l'utilisation des systèmes d'information dans la gestion des ressources génétiques.





Europe

La sensibilisation des agriculteurs à l'importance des RPGAA pour des moyens de subsistance résilients a été essentielle à la renaissance des petites céréales et des variétés de cultures locales en Albanie, en Bulgarie et en Serbie.

Des journées sur le terrain et des démonstrations à l'échelle communautaire ont été organisées pour 1 000 participants, dont des agriculteurs, des étudiants et du personnel des services de vulgarisation et des instituts de recherche nationaux, afin de promouvoir l'utilisation à la ferme de ressources génétiques de petites céréales et de reconnaître et partager des pratiques agricoles et des recettes de cuisine associées.

Au total, 145 variétés locales de maïs, de haricot, de blé, d'orge, d'avoine et de seigle ont été collectées dans des exploitations agricoles, des banques de gènes et des instituts nationaux, puis multipliées et distribuées aux agriculteurs d'Albanie, de Bulgarie et de Serbie.

Outre l'amélioration de la disponibilité et de l'accès aux races primitives et aux variétés locales, les projets du FPA-4 ont fourni aux agriculteurs un soutien technique et un savoir-faire pour la production de cultures biologiques et conventionnelles à faible niveau d'intrants dans différents agro-environnements. En conséquence, les systèmes locaux de semences ont été renforcés par la multiplication et la distribution aux agriculteurs de plus de 17 tonnes de semences de blé, de maïs et de haricots difficiles à trouver, ainsi que de plants de pommiers, et ce en moins de deux ans. De nombreux agriculteurs ont désormais la possibilité de cultiver des variétés locales qui n'étaient pas exploitées auparavant. Les partenaires en Albanie ont signalé que l'identification de nouvelles variétés de cultures à haute valeur nutritionnelle a entraîné une augmentation de la valeur marchande des cultures de 30 % et une hausse de la demande des consommateurs d'environ 25 %.

Pacifique Sud-Ouest

La noix de coco et la patate douce font partie intégrante de la culture des îles du Pacifique Sud-Ouest et sont essentielles à l'alimentation, la nutrition, et comme source de revenus réguliers pour les communautés du Pacifique. La dépendance des communautés du Pacifique à l'égard de ces cultures et la responsabilité de leur conservation, tant in situ qu'ex situ, sont des préoccupations communes aux pays de la région.

La Banque internationale de gènes de cocotier pour le Pacifique Sud (ICG-SP), qui héberge la collection régionale de cocotiers, a été menacée par des organismes nuisibles et des maladies ces dernières années et la duplication des acquisitions prioritaires de cocotiers est devenue plus urgente que jamais. Le projet FPA-4 travaille sur la duplication de sécurité ex situ des collections de l'ICG-SP à Fidji et à Samoa. Il vise à sauvegarder l'essentiel du germoplasme du cocotier, en stimulant son utilisation à grande échelle et en contribuant à un avenir plus stable pour la sélection du cocotier et les moyens de subsistance qui en découlent. Le projet s'efforce également d'établir un socle pour la sélection participative de cultivars par les communautés de cultivateurs de noix de coco dans chaque pays, comme base pour la conservation in situ d'écotypes importants.

Un projet réalisé en Papouasie-Nouvelle-Guinée travaille à la conservation in situ de la diversité des patates douces par l'intermédiaire d'équipes d'agriculteurs familiaux. Les partenaires de la station nationale de recherche agricole ont réussi à rassembler 170 collections de patates douces et en ont sélectionné 60 pour une étude plus approfondie. Les acquisitions sélectionnées sont maintenant regroupées dans les stations et sur site avant d'être distribuées aux équipes d'agriculture familiale et aux pépinières polyvalentes dans les écoles.

Les communautés locales du district de Rigo, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dépendent principalement de la banane comme seule culture de base et sont devenues vulnérables aux incidences des aléas climatiques. L'idée de la conservation in situ et de l'utilisation de la diversité de la patate douce a séduit les communautés locales et cette plante s'est avérée une solution bienvenue pour les agriculteurs, qui ont accepté de la cultiver avec enthousiasme, avant même que la sélection variétale participative ne soit menée.



Les projets du Fonds de partage des avantages concentrent leur travail sur trois axes principaux, qui sont expliqués dans les chapitres suivants.



GÉRER LA DIVERSITÉ PHYTOGÉNÉTIQUE AVEC LA PARTICIPATION DES AGRICULTEURS

La diversité génétique des cultures est un facteur important des stratégies de subsistance des agriculteurs et leur permet d'adapter leurs pratiques agricoles à des environnements changeants. La diversité des cultures est cruciale pour aider à répondre aux évolutions de la demande du marché et s'adapter aux développements socio-économiques elle a en outre une valeur culturelle importante. La promotion et le soutien de la gestion des ressources génétiques à la ferme sont devenus des composantes bien établies des stratégies de conservation des cultures et constituent des priorités essentielles pour le Fonds de partage des avantages.

Innovations participatives dans la gestion des ressources phytogénétiques

Dans les projets du Fonds de partage des avantages, différentes ressources phytogénétiques sont accessibles, caractérisées, testées, développées et adaptées à différents endroits au sein de diverses agroécologies et systèmes de culture. À ce jour, un total de 30 000 matériels phytogénétiques ont été caractérisés et évalués dans des centres de recherche et des champs des agriculteurs. Les projets du FPA aident les agriculteurs à collaborer avec les sélectionneurs et les agents de vulgarisation, afin d'identifier les préférences en matière de caractéristiques et les objectifs de sélection végétale ventilés par sexe.

Parmi les variétés évaluées, près de 400 nouvelles ont été sélectionnées et développées dans le cadre de l'évaluation, la culture et la sélection variétale participative. Parmi les exemples, citons les projets menés au Kenya et en République-Unie de Tanzanie, où les agriculteurs ont évalué 400 acquisitions de haricot, de millet et de sorgho et en ont sélectionné 70, mieux adaptées aux saisons

des pluies plus courtes, en vue de leur développement ultérieur. Une formation pratique aux techniques de conservation et de gestion à la ferme, à la certification des semences, à la sélection et aux systèmes de diversification des cultures a été dispensée à plus de 100 000 personnes, qui ont été habilitées à conserver et à utiliser des RPGAA adaptées à leurs agroécologies et à leurs besoins socioculturels très divers. Un exemple concret est celui du Guatemala, où la formation à la gestion agroécologique a concerné 3 372 agriculteurs, qui ont acquis des connaissances et des compétences techniques pour la conservation des sols, la production bio et la diversification des cultures. D'autres sessions de formation ont été organisées pour renforcer les capacités institutionnelles des partenaires et des institutions collaboratrices à travailler sur les politiques et la législation relatives aux semences.

Au total, 173 banques de semences communautaires ont été créées pour servir de dépôts de la diversité génétique locale, afin d'améliorer l'accès et la disponibilité de diverses cultures adaptées aux conditions locales.

CASE

De nouvelles variétés adaptées développées grâce à la recherche participative au Ghana

Dans le cadre d'un projet au Ghana, l'Université nationale de Cape Coast a utilisé des marqueurs moléculaires et a collaboré avec l'Université de Virginie aux États-Unis d'Amérique pour analyser 30 génotypes de niébé (*Vigna unguiculata* L.), dans le but de détecter des caractères utiles. Sept nouvelles variétés ont été identifiées comme étant résistantes au striga, à la rouille, aux virus, à la pourriture des racines et à la sécheresse. Ces variétés ont été officiellement approuvées et diffusées en tant que semences de qualité certifiée par le ministère de l'Agriculture du Ghana. On s'attend à ce que le revenu des producteurs de niébé augmente de 25 à 60 % dans le cadre de la multiplication, de la distribution et de la commercialisation de ces nouvelles semences, avec des retombées positives sur les moyens de subsistance des communautés locales.

.....

Sélection participative de nouvelles variétés pour résister au changement climatique au Zimbabwe

CONSTANCE MASOTCHA est une agricultrice de premier plan dans le district de Murewa au Zimbabwe. Elle a participé à un projet multi-pays du Fonds de partage des avantages mis en œuvre au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe. Masotcha et d'autres agriculteurs de sa communauté ont travaillé avec des scientifiques et des services de vulgarisation pour tester des variétés de sorgho et de millet. Ils ont sélectionné des variétés qui peuvent être cultivées dans des conditions climatiques plus erratiques, devenues de plus en plus fréquentes ces dernières années. Grâce aux écoles d'agriculture de terrain, Masotcha et d'autres femmes de sa communauté ont d'abord amélioré la qualité des semences des variétés de cultures disponibles localement, puis ont procédé à la sélection participative de nouvelles variétés avec des sélectionneurs nationaux. Grâce à ce projet, les communautés des trois pays peuvent accéder au matériel génétique des banques de gènes nationales et des sélectionneurs de l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides, basé en Inde, afin de l'adapter aux conditions locales.

Le projet a mis en relation les agriculteurs de Murewa avec la banque nationale de gènes du Zimbabwe : au total, 100 des 400 acquisitions de cultures cibles ont été multipliées dans les champs des agriculteurs de Murewa. Au total, 33 000 agriculteurs ont bénéficié de ce projet. Soixante parcelles de multiplication de semences et 141 parcelles de démonstration ont été créées au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe. Plus de 23 tonnes de semences de nouvelles variétés et de lignées issues de ségrégation préférées ont été produites et partagées entre les bénéficiaires.





RENFORCER LES CHAÎNES DE VALEUR DES SEMENCES LOCALES

Une chaîne de valeur des semences qui fonctionne bien et qui inclut les agriculteurs reste un défi dans de nombreux pays en développement. Le Fonds de partage des avantages soutient les efforts visant à améliorer les chaînes de valeur des semences locales et à mettre à la disposition des petits exploitants agricoles les semences d'un large éventail de variétés adaptées, améliorées et nutritives.

Améliorer l'accès aux semences adaptées localement

Le FPA a soutenu le développement de modèles commerciaux qui améliorent les chaînes de valeur des semences locales, notamment la production, la multiplication, l'enregistrement, la distribution et la commercialisation d'une diversité de semences de qualité. Les entreprises agricoles de semences, les collectifs de paysans et les clubs de semences sont des exemples de ces modèles.

Au Kenya, un projet a aidé plus de 5 000 agriculteurs du comté de Kitui à améliorer leurs moyens de subsistance grâce à la production et à la commercialisation de cultures tolérantes à la sécheresse et commercialement attrayantes comme le pois cajan, le niébé, le sorgho, la dolique et le haricot mungo. Le projet constitue un modèle intéressant d'engagement des petits producteurs avec les entreprises de semences et les grandes autorités institutionnelles et les parties prenantes

impliquées telles que le ministère kenyan de l'agriculture, les agro-commerçants locaux, les entreprises de semences, les groupes de producteurs agricoles et les autorités phytosanitaires nationales.

642 agriculteurs (dont 75 % de femmes) ont été formés à la production de cultures, à la plantation, à la manipulation après récolte et au développement de modèles commerciaux, ce qui leur a permis d'accroître leur accès aux marchés commerciaux à des prix compétitifs. Plus de la moitié des agriculteurs a été reconnue par le service d'inspection phytosanitaire du Kenya (KEPHIS) comme pouvant produire et vendre des semences.

Un autre projet en Ouganda a amélioré la productivité du sorgho, du millet, du millet perlé, du niébé, du pois cajan et de l'arachide en renforçant la capacité des agriculteurs à accéder à des semences de qualité, à les produire et à les gérer, et en développant leurs compétences et leur savoir-faire en matière de production

avant et après récolte. Au total, 30 jardins de démonstration ont été créés, dans lesquels les agriculteurs ont été formés à la production de semences de qualité, à l'utilisation sûre des produits agrochimiques, à la manipulation post-récolte, à l'assurance qualité des semences et à l'inspection des semences. La formation a impliqué 1 156 petits exploitants agricoles, qui se sont organisés en groupes communautaires de producteurs de semences, et 61 formateurs, dont des jeunes et des dirigeants locaux. Au total, 3 367 kilos de semences de qualité ont été produits par les agriculteurs. Aux fins de diffuser les cours et le savoir-faire, 4 500 brochures sur la production des cultures cibles ont été traduites dans les langues locales et distribuées aux agriculteurs lors de la Journée mondiale de l'alimentation ainsi que pendant les manifestations agricoles et les salons professionnels. Il a été créé un manuel sur la production de semences des cultures cibles qui a été partagé et utilisé par les producteurs de semences.

Les projets ont démontré les possibilités de développer des systèmes de semences dans les zones exposées à la sécheresse et d'inclure pleinement les petits exploitants à leur conception et mise en œuvre.

Promouvoir la diversité des cultures dans les chaînes de valeur alimentaires

Outre les chaînes de valeur locales des semences, plusieurs projets se concentrent sur la promotion et la commercialisation de la diversité génétique des cultures dans les chaînes de valeur alimentaires locales. Il s'agit d'organiser des foires gastronomiques, de promouvoir de nouvelles industries de transformation alimentaire ou de concevoir des livres de cuisine et des recettes qui mettent en valeur les cultures sous-utilisées ou les variétés locales. Il s'agit également de transformer certaines des cultures, afin qu'elles puissent être vendues avec une valeur ajoutée.

La promotion de la diversité phytogénétique dans les chaînes de valeur alimentaires locales est un fil conducteur des projets en Amérique latine financés par le FPA-4. Afin de promouvoir la consommation de variétés locales en Argentine, les chercheurs ont entrepris une évaluation de la valeur nutritionnelle d'un certain nombre de variétés de pommes de terre et de haricots. Une école de gastronomie dans la province de Jujuy soutient la production et la consommation de haricots locaux. Des livres de cuisine et des recettes utilisant les variétés locales et d'autres outils sont activement utilisés dans la région. En Équateur, les partenaires ont organisé trois grandes foires gastronomiques afin de montrer la valeur de la biodiversité agricole pour la transformation des aliments, la gastronomie et l'écotourisme. Les matériels génétiques des fruits évalués en Uruguay sont sélectionnés pour leurs potentiels de production agroécologique et soutenir la croissance des marchés bio dans le pays.

De la culture du tabac à la promotion de l'arachide et du pois cajan

EDWIN KALENGAMA cultivait le tabac, mais il a été persuadé de se lancer dans la culture de l'arachide et du pois cajan après avoir visité une parcelle de démonstration liée à un projet du Fonds de partage des avantages au Malawi et en Zambie. Il a rejoint le groupe d'agriculteurs et a obtenu des récoltes qui lui ont permis d'acheter des chèvres et des terres supplémentaires. Kalengama est maintenant l'un des agriculteurs phares du projet, pionnier de la réserve de semences dans sa communauté. Il a voyagé dans d'autres régions du Malawi, où il a appris des recettes, et appuie maintenant la demande et la diffusion de ces cultures, en enseignant aux communautés comment utiliser le pois cajan dans les dîners, les gâteaux et les biscuits.

CASE

Améliorer l'accès aux semences adaptées aux conditions locales

Le Community Technology Development Trust, partenaire zimbabwéen, a reçu des lignées de sélection avancées de l'Institut national de sélection des cultures. Après plusieurs saisons de sélection végétale participative, les écoles d'agriculture de terrain ont contribué à la diffusion officielle de deux variétés de millet perlé et de sorgho. Celles-ci ont été incluses dans le portefeuille de cultures pour une multiplication ultérieure par une entreprise agricole de semences appelée Champion Seeds. Les agriculteurs impliqués dans ce projet ont également produit des semences

officiellement certifiées de sorgho et de niébé et ont pu les vendre en quantité à Champion Seeds pendant deux saisons consécutives. En outre, certaines des écoles d'agriculture de terrain ont été engagées pour multiplier et vendre des semences d'arachide. La production et la multiplication de semences certifiées au Zimbabwe montrent la capacité des agriculteurs à co-développer des ressources phytogénétiques améliorées et à les vendre à grande échelle et selon des normes de qualité. Le fait que ces semences développées par les agriculteurs puissent maintenant être vendues à grande échelle contribue à mieux servir les agriculteurs.

Diversifier les produits issus du sorgho

Traditionnellement, en Afrique, la valorisation du sorgho et des autres petites céréales est limitée. Le grain est récolté et utilisé uniquement pour l'alimentation, tandis que le reste de la récolte est jeté ou brûlé. Un projet en Ouganda, mis en œuvre par l'entreprise sociale Bomvitae Agro Industries Limited, en collaboration avec l'Organisation nationale de recherche agricole (NARO) et soutenu par le programme BioInnovate Africa, a démontré le potentiel du sorgho pour l'alimentation, la nutrition et la génération de revenus, en créant des sirops à partir de ses tiges. S'appuyant sur les recherches menées dans le cadre du projet, les partenaires ont développé un modèle commercial pour des lignées de sorgho de haute qualité et

au goût amélioré. La transformation du sirop est effectuée par la population locale, ce qui crée des possibilités d'emploi local, d'autonomisation des agriculteurs et de vente de produits bio de grande valeur, tout en garantissant que les revenus restent au sein de la communauté. En une saison, les membres de la communauté ont produit 750 litres de sirop à partir de matières premières fournies par les agriculteurs. Le projet a ciblé le segment de marché de la boulangerie et de la confiserie, en proposant le sirop comme substitut du sucre. Grâce à la sensibilisation et à la promotion de cette nouvelle ressource biologique, les petits exploitants agricoles ont commencé à considérer le sorgho, dans toutes ses composantes, comme une ressource précieuse. Par exemple, les agriculteurs ont commencé à produire des « pops de sorgho » comme en-cas sains et le projet expérimente le compost à base de sorgho pour créer des emballages biodégradables.





PARTAGE DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES, DES DONNÉES ET DES CONNAISSANCES

Les connaissances, les informations et le matériel génétique générés par le Fonds de partage des avantages alimentent les mécanismes d'habilitation du Traité international, élargissant les ressources disponibles dans le monde entier pour améliorer la sécurité alimentaire et l'agriculture durable. Le FPA montre comment différentes initiatives, allant de celles basées dans les communautés agricoles aux banques de gènes nationales et internationales, sont liées par l'entremise du Traité international. En aidant les agriculteurs à l'échelle locale à trouver des solutions au changement climatique et autres défis, le système du Traité international pour la diversité agricole est renforcé.

CASE

Assurer le flux dynamique du matériel phytogénétique du niveau mondial au niveau local

Dans le cadre d'un projet mené au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe, 300 acquisitions de variétés de petites cultures céréalières ont été récupérées dans des banques de gènes nationales, régionales et internationales qui font partie du système multilatéral du traité international. Ces semences sont désormais à la disposition des agriculteurs et des scientifiques pour une étude plus approfondie et le développement de nouvelles variétés résistantes au changement climatique.

Un projet mené au Kenya et en République-Unie de Tanzanie a permis de créer de nouvelles

lignées de manioc plus résistantes et tolérantes, dont 30 tolérantes à la chaleur et aux maladies. Alors que les agriculteurs expérimentent maintenant la plantation de nouvelles variétés de manioc et l'utilisation de pratiques agricoles améliorées, les sélectionneurs et les scientifiques ont accès à du matériel végétal amélioré à partir duquel ils peuvent sélectionner du matériel génétique essentiel pour une utilisation future.

Ce flux dynamique de matériel phytogénétique va également de l'échelle locale à l'échelle mondiale. Depuis la création du FPA en 2009, près de 20 000 acquisitions ont été incluses dans le système multilatéral, parmi lesquelles des matériels nouvellement collectés. À ce jour, un total de 6 152 acquisitions de ressources phytogénétiques ont été collectées dans des champs d'agriculteurs, des banques de

semences communautaires et des banques de gènes nationales et ont été dupliquées ou transmises à d'autres banques de semences communautaires et à des banques de gènes nationales et régionales.

Plusieurs des matériels qui ont été collectés et utilisés par le biais du FPA ont été déposés dans la Réserve mondiale de semences de Svalbard. En 2021, le Mali a déposé une duplication de sa collection, comprenant 266 acquisitions de riz qui ont été collectées dans le cadre d'un projet du FPA. La même année, un projet en Bulgarie et en Serbie a célébré une étape unique, avec le tout premier dépôt de variétés de cultures serbes dans la Réserve. Une grande partie des 96 acquisitions, dont des variétés de blé, de seigle, d'orge et d'avoine, a été recueillie lors de missions de collecte dans le cadre du projet.

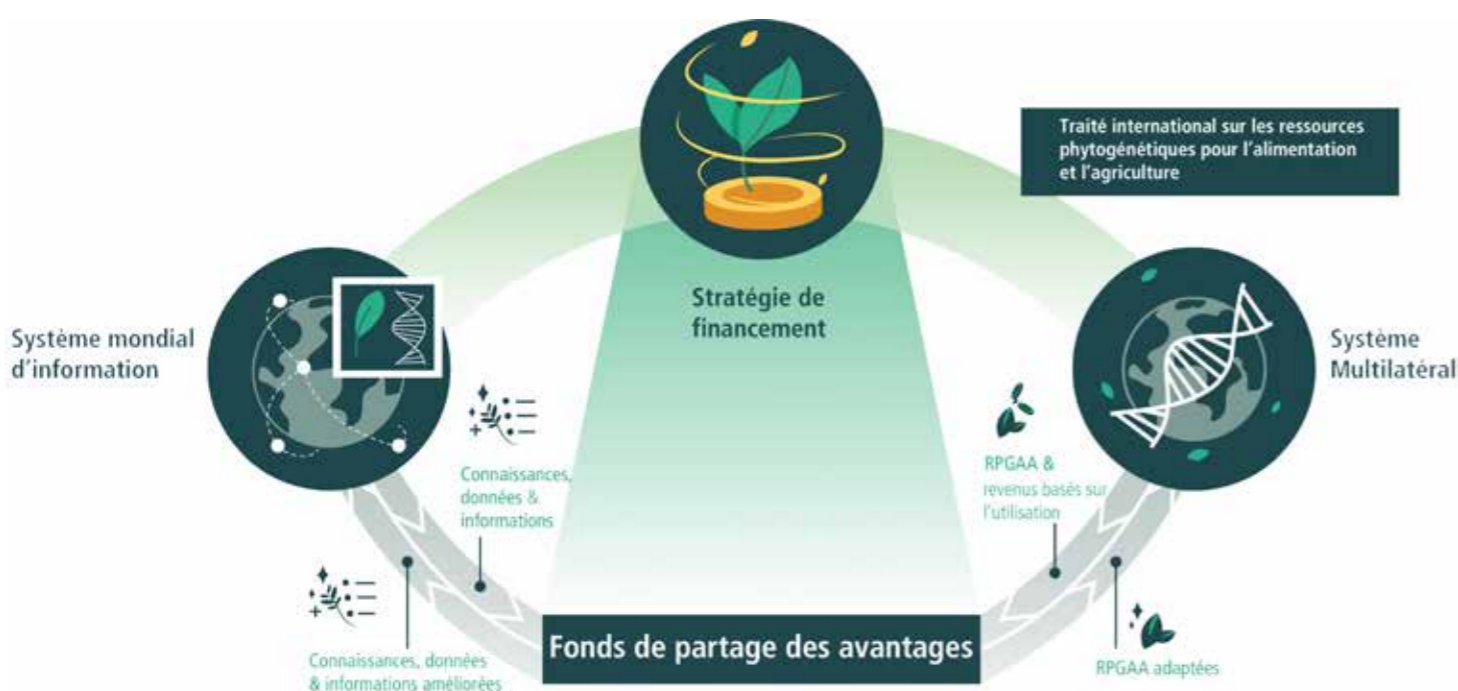
EMEL OZER est une chercheuse turque impliquée dans un projet multi-pays soutenu par le FPA au Proche-Orient. Elle a récemment reçu un prix national du gouvernement de Türkiye pour ses réalisations en matière de recherche et développement sur le blé et le changement climatique.

La formation et le renforcement des capacités des jeunes chercheurs dans les pays en développement sont essentiels pour assurer la mise en œuvre à long terme du Traité international. Les femmes sont les principales actrices de la recherche et de l'innovation menées dans le cadre du FPA. Plus de 5 000 étudiants, tant en Master en Sciences qu'en Doctorat, ont été formés grâce à des projets soutenus par le Fonds.



Former une nouvelle génération d'experts

© FAO/Dantung Dennis



Échange d'informations et de données sur les RPGAA

Le Fonds de partage des avantages facilite également la mise en œuvre d'autres mécanismes d'habilitation du Traité international, tels que le Système mondial d'information. Le partage des informations et des données sur les ressources phytogénétiques augmente les avantages qui découlent de leur utilisation. La politique du FPA, telle qu'établie par l'organe directeur, est que les informations découlant des actions financées doivent être mises à la disposition du public dans les deux ans suivant la conclusion d'un projet.

Les partenaires du projet ont développé des capacités pour utiliser un certain nombre d'outils disponibles afin de renforcer le système mondial d'information. Plus de 26 000 identificateurs numériques d'objets (DOI) ont été attribués aux RPGAA dans le cadre des projets, ce qui permet d'accéder aux informations sur les semences et autres matériels de culture pour la recherche, la formation et la sélection végétale.

Un accent plus marqué sur la gestion des connaissances

Le nouveau Manuel des opérations du Fonds de partage des avantages, adopté en 2019, met davantage l'accent sur l'apprentissage et le partage des connaissances. La diffusion des résultats et des enseignements tirés constitue la base de la prise de décision en matière de politiques et de programmation à l'échelle nationale et internationale.

Au niveau du projet, les partenaires de mise en œuvre ont été actifs dans le développement d'outils tels que des modules éducatifs et des cours de formation pour étendre les connaissances d'un large éventail d'acteurs agricoles

Au cours du quatrième cycle, le FPA a travaillé au niveau du programme sur le renforcement des capacités des partenaires à documenter et à diffuser les connaissances sur les innovations en matière de gestion des RPGAA. Dans une série de webinaires, les partenaires ont travaillé sur la collecte des bonnes pratiques et sur leur présentation afin

qu'elles soient applicables dans d'autres contextes. Ils ont également reçu une formation pour identifier et répondre aux leçons apprises. Les connaissances et les enseignements tirés ont été partagés au sein et au-delà des projets, aux niveaux régional et mondial, afin de permettre à d'autres d'en bénéficier et de contribuer aux politiques et à la planification.

Les partenaires du quatrième cycle ont piloté des outils et des méthodologies de gestion des connaissances qui constituent la base de la communauté de pratique. Elle sera pleinement opérationnelle lorsque le cinquième cycle de projets commencera à être mis en œuvre en 2023. Grâce à cette plateforme, les projets collaboreront sur des défis et des questions auxquels ils pourront répondre en s'inspirant d'expériences, d'innovations et de recherches issues de différents projets, au sein d'une même région ou entre plusieurs régions.

L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES PROJETS DU FONDS DE PARTAGE DES AVANTAGES

La mayoría de los proyectos del cuarto ciclo del Fondo de distribución de beneficios comenzó su aplicación en 2019, justo antes de la pandemia de COVID-19.

La majorité des projets du FPA-4 ont commencé à être mis en œuvre en 2019, juste avant l'apparition de la pandémie de COVID-19.

Pour évaluer l'impact de la COVID-19 sur la mise en œuvre des projets du FPA-4, deux enquêtes ont été menées auprès de toutes les institutions d'exécution du FPA-4 tout au long de la période 2020-2021. Les enquêtes ont été conçues pour évaluer les incidences de la pandémie sur un certain nombre de questions contractuelles (telles que le calendrier, la performance, les produits livrables et le budget) et les stratégies d'adaptation mises en place par les différentes institutions pour relever ces défis.

Les résultats de l'enquête ont montré que les **implications immédiates de la pandémie de COVID-19** sur la mise en œuvre des projets FPA-4 étaient (1) que les partenaires avaient dû se concentrer uniquement sur la mise en œuvre

d'un ensemble réduit d'activités (90 % des répondants) ; et (2) la suspension temporaire des activités prévues (10 %). Les partenaires ont souligné la nécessité de prolonger la durée des accords des projets. Le portefeuille de projets du FPA-4 est censé s'achever en 2025.

La plupart des projets du FPA-4 ont indiqué avoir mis en place des **mesures d'atténuation et de plans d'urgence** pour faire face aux défis de la COVID-19 et pouvoir mettre en œuvre les activités du projet. Ces mesures concernaient, entre autres, les sujets suivants :

- le renforcement ou l'établissement de plans d'acquisition ou d'achat par le gouvernement de semences de qualité auprès des agriculteurs-producteurs et leur distribution ultérieure ;
- la fourniture d'un soutien logistique pour la livraison et la distribution des semences dans les zones reculées et les communautés agricoles vulnérables ;

- l'intégration de la gestion des RPGAA dans les programmes visant à renforcer les stratégies locales de diversification des cultures ;
- la correction de lacunes des systèmes locaux d'approvisionnement en semences ; et
- la diffusion régulière et opportune d'informations et de conseils sur la pandémie de COVID-19.

En outre, les institutions d'exécution ont signalé **certaines conséquences positives de la pandémie de COVID-19**. La gestion locale des semences et les banques de semences communautaires ont permis aux agriculteurs d'accéder à des semences qui n'étaient pas disponibles sur d'autres marchés. La numérisation accrue des activités de formation et de renforcement des capacités a suscité une réaction largement positive, de même que l'utilisation d'outils de formation innovants.



UN NOUVEAU CADRE DE SUIVI, D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION

Le nouveau Manuel des opérations définit des priorités plus ciblées pour le FPA, rationalise les procédures opérationnelles et souligne l'importance de renforcer ses fonctions de suivi, d'apprentissage et d'évaluation.

En 2021, un nouveau **guide sur le suivi, l'apprentissage et l'évaluation** (guide MEL) a été finalisé par le

Comité permanent sur la stratégie de financement et la mobilisation des ressources. Le guide MEL a été développé comme un document vivant qui reflète l'évolution du FPA et s'appuie sur les processus MEL existants et les recommandations de l'évaluation indépendante. Ce guide vise à promouvoir la responsabilité et constitue une base pour évaluer les incidences et garantir l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre. Il aborde le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports de manière intégrée, notamment en renforçant davantage l'apprentissage et la gestion des connaissances.

Le nouveau guide MEL :

- définit un tableau de résultats à l'usage de tous les partenaires du projet, élaboré en même temps qu'un kit d'indicateurs de suivi ;

- établit de nouvelles approches de la gestion des risques ;
- permet un suivi différencié par sexe au niveau des résultats ; et
- renforce la production d'informations de base, qui sont cruciales pour un système MEL efficace, axé sur les résultats et fondé sur des preuves.

Le guide MEL met l'accent sur la **gestion des connaissances et la communication**. Il adopte une démarche progressive de la gestion des connaissances, en commençant par ses principaux constituants et en s'étendant à l'ensemble de la communauté des RPGAA. Les connaissances et les preuves issues à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale seront traduites en récits convaincants et adaptés afin d'accroître la visibilité et la portée du Traité

Résultats de la dernière évaluation indépendante

Tout au long de la période 2020-2021, une évaluation indépendante des projets financés dans le cadre du troisième cycle de projets du Fonds de partage des avantages (FPA-3) a été menée par le Bureau indépendant de l'évaluation de la FAO.

Le rapport, intitulé Évaluation du troisième cycle de projets du Fonds de partage des avantages du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, est disponible sur le site web de la FAO et conclut que « le troisième cycle de projets a été conçu et exécuté de manière efficace » et que « les contrôles de la sélection et de l'approbation des projets ont été rigoureux ». Il indique que le FPA-3 a « atteint un nombre important d'agriculteurs » et a été « très pertinent pour tirer

parti des RPGAA en tant qu'éléments indispensables de la sécurité alimentaire des agriculteurs et de leur stratégie d'adaptation au changement climatique ». En outre, les projets ont « facilité l'accès, l'essai et le développement d'un nombre probablement sans précédent de matériels RPGAA pour des agriculteurs situés dans de multiples endroits d'agroécologies et de cultures très diverses ».

Le rapport décrit également le créneau porteur et la valeur ajoutée du Fonds de partage des avantages (cycles passés et présents), en raison d'une combinaison de facteurs :

- son mandat unique et sans équivoque pour lequel 148 pays signataires et l'Union européenne se sont engagés dans le Système multilatéral d'accès et de partage des avantages (Système multilatéral) ;
- le fait qu'il travaille avec l'ensemble des RPGAA nécessaires pour relever les immenses défis engendrés par

le changement climatique ;

- la représentation de toutes les parties prenantes dans l'ensemble du spectre des RPGAA in situ et ex situ ;
- sa synergie avec le Système multilatéral et son renforcement mutuel ; et
- ses antécédents en matière d'intégration de la recherche pour le développement auprès de communautés marginalisées et vulnérables par le biais de la sélection, du développement, de la conservation et de l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture en tant que partie intégrante des stratégies de résistance au changement climatique.

Les conclusions de l'évaluation indépendante sont en cours d'intégration dans l'élaboration du programme pour les prochains cycles de financement.

COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

Tout au long de la durée de vie du Fonds de partage des avantages, l'accent a été mis sur la visibilité des développements et des innovations des projets et sur la sensibilisation à l'importance de la diversité phytogénétique aux fins d'améliorer les moyens de subsistance, l'agriculture durable et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Exploiter la communication pour obtenir des résultats dans les projets

Chaque projet doit s'inscrire dans une stratégie de communication qui favorise la réalisation de ses objectifs et s'aligne sur les objectifs de communication au niveau du programme. Les projets fonctionnent avec un kit d'outils de communication, qui permet au personnel d'accéder à des ressources, telles que des modèles, des directives multimédia, des éléments de marque et des documents pratiques pour étayer des activités comme la conduite d'interviews et la rédaction de légendes de photos. Ce kit d'outils favorise également la collaboration et les partenaires peuvent télécharger leurs documents afin de recevoir un retour d'information et de présenter leur travail à d'autres praticiens. Grâce à une série de webinaires, les partenaires ont renforcé leurs capacités de communication, en acquérant des compétences telles que l'enregistrement de journaux vidéo, l'utilisation de la boîte à outils de communication et la communication stratégique des idées et des bonnes pratiques du projet.

À l'échelle du projet, les partenaires ont mis en œuvre des stratégies de communication visant à promouvoir

l'utilisation de certaines variétés, par le biais de divers canaux allant de la publicité pour les journées champêtres, aux foires aux semences et à l'alimentation, aux festivals de la biodiversité et aux stratégies de marketing. Par exemple, au Malawi et en Zambie, le pois cajan a été introduit dans des régions où le maïs ne produisait plus de récoltes suffisantes, en raison de saisons des pluies plus courtes. En faisant circuler et en présentant de nouvelles recettes sur la façon d'utiliser le pois cajan tolérant à la sécheresse, le projet a contribué à augmenter la demande pour cette culture.

D'autres projets ont conduit leurs efforts de communication sur la sensibilisation des parties prenantes, telles que les chercheurs, les responsables de la vulgarisation, les universitaires, les décideurs et les parlementaires, afin d'apporter des informations utiles à une planification nationale propice à la création de conditions favorables pour les agriculteurs, leurs cultures et leurs pratiques agricoles. Au Bhoutan, le Centre national de la biodiversité et ses partenaires ont présenté des informations relatives à l'importance de la diversité des cultures, notamment sur les espèces négligées et sous-utilisées,

à la commission de l'environnement et du changement climatique de l'Assemblée nationale du pays.

Faire connaître le projet à la communauté mondiale

Les leçons apprises, les connaissances et les preuves acquises à l'échelle locale, nationale et régionale ont alimenté les communications au niveau mondial, afin d'accroître la visibilité du FPA et la portée du Traité international. Des communiqués de presse ont été publiés pour faire connaître les principales réalisations, telles que le dépôt de graines collectées dans le cadre de projets FPA dans la Réserve mondiale de Svalbard. De même, les résultats des projets ont été présentés sur la page d'accueil principale de la FAO à des moments clés, comme lors des célébrations annuelles de la Journée de la biodiversité, touchant ainsi un large public.

Les données agrégées des projets ont été utilisées pour alimenter les chiffres d'impact et les infographies publiés et utilisés dans des présentations et dans les médias sociaux. Et réciproquement, les chiffres et les infographies disponibles dans le kit d'outils de communication ont été utilisés par les partenaires pour soutenir leur discours à l'échelle nationale.

Pour faire connaître la raison d'être, l'approche et les domaines d'intervention du Fonds de partage des avantages, le Secrétariat a également développé une vidéo d'animation, qui a été largement partagée et peut être utilisée comme une introduction générale au FPA. esarrolló un video animado, que se ha compartido ampliamente y se puede usar como introducción general al Fondo.



Faire passer le message

Les objectifs clés de la communication et du renforcement de la visibilité sont les suivants :

- communiquer et donner de la visibilité aux résultats, à l'impact et aux changements positifs dans les moyens de subsistance des communautés ciblées et décrire au grand public la valeur de la mise en œuvre du Traité international.
- élaborer des supports de communication accessibles et attrayants qui mettent en relation l'importance des RPGAA, du Fonds de partage des avantages et du Traité international avec les objectifs de développement durable, les systèmes alimentaires résilients locaux et mondiaux et les moyens de subsistance durables ;
- atteindre un plus grand nombre d'institutions et veiller à ce que les avantages du programme, en matière de connaissances, d'informations et de résolution de problèmes, ne se limitent pas aux projets financés, mais soient applicables à la communauté du Traité international dans son ensemble ; et
- partager les connaissances et les recommandations ainsi que promouvoir les meilleures pratiques et les innovations pour leur plus large adoption.

Les voix de la diversité

Un exemple de la manière dont les projets sont présentés à la communauté mondiale du Traité international est « Les voix de la diversité », une initiative avec des bénéficiaires et des parties prenantes de près de 30 pays qui ont participé à des projets du FPA au cours des troisième et quatrième cycles de financement. Dans de courts messages vidéo, ils partagent leurs expériences sur la conservation et la gestion des RPGAA dans divers contextes agroécologiques.



Renforcer le soutien à la biodiversité agricole : Le rôle des chefs

Cotacachi, une région située dans la zone de haute altitude des Andes équatoriennes, est un important centre d'origine des haricots et des pommes de terre et possède une grande diversité de maïs. L'agriculture familiale, exercée principalement par des femmes, est la principale activité économique et constitue la principale source d'alimentation et de revenus des ménages. La région connaît des taux élevés de pauvreté et de malnutrition qui résultent, entre autres, de la perte de variétés indigènes importantes pour la sécurité alimentaire. Un projet en Équateur encourage la consommation de variétés locales, renforce les activités de commercialisation des agriculteurs et facilite l'accès aux variétés locales par le biais de banques de semences communautaires, de foires aux semences et de foires gastronomiques. Ces activités ont suscité un vif intérêt de la part des agriculteurs et un haut niveau de participation communautaire.

Le projet a attiré l'attention du monde entier lorsque le chef cuisinier de renommée mondiale Joan Roca a visité les communautés pour son documentaire « Sowing the future » (Semer l'avenir), un voyage visant à découvrir l'importance de la sauvegarde de la biodiversité pour l'avenir de l'alimentation. Tant le projet que le documentaire ont contribué à sensibiliser à l'importance de la conservation des variétés autochtones dans les centres d'origine, tels que les Andes.

GOVERNANCE

Les principes de fonctionnement de la gouvernance du Fonds de partage des avantages sont les suivants :

- Transparence et impartialité
- Simplicité et accessibilité
- Efficacité et efficacité
- Qualité et valeur technique

Contrôle régulier

Le Comité de financement, composé de représentants de toutes les régions de la FAO, assure une supervision régulière des opérations du FPA. Tous les deux ans, l'Organe directeur fournit des orientations dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie globale de financement du Traité international.

Toutes les propositions de financement soumises au FPA sont examinées et évaluées par un panel indépendant d'experts représentant chacune des sept régions de la FAO.

Les priorités et les opérations sont définies de manière à ce que le FPA apporte un complément aux initiatives

et programmes existants, financés par un grand nombre de canaux disponibles dans le domaine des ressources phytogénétiques, afin de renforcer les synergies et d'éviter les chevauchements.

Les développements politiques clés suivants ont été entrepris par le Comité de financement au cours de la période 2020-2021 :

- l'élaboration d'un plan quinquennal pour les opérations du Fonds de partage des avantages, avec des étapes principales qui sont régulièrement mises à jour ;
- la finalisation d'un nouveau cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage ; et
- la conception du FPA-5, notamment par le biais d'un processus de consultation régionale afin de maintenir les régions engagées et informées. Le FPA-5 a été la cè lors de la Journée internationale de la biodiversité, le 22 mai 2022.



PARTENAIRES

Partenaires de mise en œuvre

Le Fonds de partage des avantages est un mécanisme de facilitation d'une coopération accrue entre un large éventail de parties prenantes. Le Fonds a établi des partenariats avec plus de 500 institutions, notamment des organisations d'agriculteurs, des instituts de recherche nationaux et internationaux, des organisations non gouvernementales, des universités, des services de vulgarisation, des instituts de conservation de la biodiversité, des banques de gènes, des gouvernements et le secteur privé.

Partenaires financiers

Les deux principales sources de financement du FPA sont les **contributions volontaires et les revenus basés sur l'utilisation** du système multilatéral du Traité international.

Les contributions volontaires au FPA

proviennent de diverses sources, notamment les Parties contractantes du Traité international, le secteur privé, les entreprises philanthropiques, les mécanismes internationaux et les fonds provenant de sources et de mécanismes novateurs.

Le revenu basé sur l'utilisation du

Système multilatéral est généré par les bénéfices provenant de certaines variétés de cultures qui ont été développées en utilisant du matériel dudit système. Une partie des bénéfices est déposée au FPA, générant ainsi une source raisonnable de revenus durables et prévisibles pour le Fonds. Cela permet ensuite aux petits agriculteurs, aux scientifiques et aux sélectionneurs des pays en développement d'utiliser le pool génétique mondial du Traité international pour entreprendre des recherches en vue du développement de nouvelles variétés de plantes cultivées.

LISTE DE PROJETS



Pour plus d'informations par projet :
<https://www.fao.org/plant-treaty/areas-of-work/benefit-sharing-fund/projects-funded/bsf-fourth-cycle/fr/>

ALBANIE

Identification, évaluation et amélioration génétique de certaines variétés de cultures locales afin de faire face à l'impact du changement climatique, d'augmenter la productivité, la sécurité alimentaire et les revenus des agriculteurs pauvres dans les zones montagneuses isolées en Albanie

Institution de mise en œuvre :
Université agricole de Tirana

ARGENTINE

Conservation et utilisation durable des ressources phylogénétiques locales pour l'alimentation et l'agriculture (RFAA) afin de contribuer à la sécurité alimentaire des petits agriculteurs d'Argentine

Institution de mise en œuvre :
Institut national de technologie agricole

BHOUTAN

Conservation participative à la ferme, utilisation durable et gestion d'espèces végétales négligées et sous-utilisées pour les moyens de subsistance et l'adaptation au changement climatique

Institution de mise en œuvre :
Centre national de la biodiversité, ministère de l'Agriculture et des Forêts

BURKINA FASO, MALI, NIGER

Des portefeuilles variétaux pour une meilleure résilience des communautés du Sahel (PV-RCS)

Institution de mise en œuvre :
Commission Nationale de Gestion des Ressources Phylogénétiques

CUBA

Renforcement de la résilience des communautés dans deux réserves de biosphère de Cuba par l'utilisation efficace des ressources phylogénétiques : maïs et haricots

Institution de mise en œuvre :
Institut de recherches fondamentales en agriculture tropicale « Alejandro de Humboldt »

ÉQUATEUR

Renforcement des communautés indigènes de Cotacachi par la conservation et l'utilisation de la RFAA comme mécanisme de distribution juste et équitable des bénéfices

Institution de mise en œuvre :
Union des organisations paysannes autochtones de Cotacachi

ÉGYPTE

Évaluation des ressources génétiques du trèfle de Berseem (*Trifolium alexandrinum* L.) sous différents écosystèmes en utilisant des approches traditionnelles et génomiques

Institution de mise en œuvre :
Institut de recherche sur le génie génétique agricole

ÉTHIOPIE

Plateforme de la Banque nationale de semences communautaires pour renforcer les systèmes informels de semences en Éthiopie

Institution de mise en œuvre :
Institut éthiopien de la biodiversité

FIDJI, PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE, SAMOA

Sauvegarde de la diversité des noix de coco menacées, dans la structure améliorée de la Banque de gènes internationale de noix de coco pour le Pacifique Sud

Partenaire de mise en œuvre :
La Communauté du Pacifique

INDE

Amélioration de la biodiversité des légumineuses dans les zones de jachère rizicole des ceintures tribales des États du centre et de l'est de l'Inde afin de renforcer les pratiques agricoles, de fournir des moyens de subsistance et d'améliorer le niveau nutritionnel des populations tribales

Institution de mise en œuvre :
PAIRVI (Initiatives de politique publique pour les droits et les valeurs en Inde)

LIBAN, IRAK, RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

Renforcement des capacités nationales et de l'intégration régionale pour une conservation efficace des ressources phylogénétiques dans une région post-conflit.

Institution de mise en œuvre :
Centre international de recherche agricole dans les zones sèches (ICARDA)

MALAWI, ZAMBIE

Exploitation des ressources génétiques des légumineuses et des céréales des zones sèches pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les systèmes agricoles résilients

Institution de mise en œuvre :
Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT)

MALAISIE, INDONÉSIE, PHILIPPINES

Conservation et utilisation durable du taro sous-utilisé pour accroître la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés marginalisées face au changement climatique

Institution de mise en œuvre :
Institut de recherche et de développement agricole de Malaisie

MALI

Mise à la disposition des producteurs des variétés performantes de riz tolérantes à la sécheresse et adaptées aux systèmes de riziculture pluviale : pluvial strict, bas-fond, submersion contrôlée

Institution de mise en œuvre :
Institut d'Économie Rurale

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Conservation in situ et utilisation de la patate douce (*Ipomoea batatas*) et du taro (*Colocasia esculenta*) pour les agriculteurs vulnérables dans le cadre des solutions agricoles intelligentes face au changement climatique

Institution de mise en œuvre :
Institut de recherche agricole de Papouasie-Nouvelle-Guinée

SERBIE, BULGARIE

Redéfinition de l'exploitation des ressources génétiques des petites céréales en vue d'accroître la durabilité de la chaîne de valeur des céréales et d'améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs

Institution de mise en œuvre :
Institut des cultures de plein champ et des légumes

OUGANDA, ZIMBABWE

Exploration de la biodiversité des cultures dérivées de croisements importants (sorgho par maïs) pour la résilience climatique et la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique orientale et australe

Institution de mise en œuvre :
Organisation nationale de recherche agricole (NARO), Institut national de recherche sur les ressources du bétail (NaLIRRI)

URUGUAY

Organisation nationale pour la gouvernance et la gestion collective de la diversité génétique et des connaissances associées dans l'agriculture familiale et paysanne de l'Uruguay

Institution de mise en œuvre :
Commission nationale du développement rural, Réseau national des semences autochtones et créoles, Réseau d'agroécologie de l'Uruguay

YÉMEN

Conservation participative et utilisation durable des variétés locales pour améliorer les moyens de subsistance et la résilience des agriculteurs face au changement climatique au Yémen

Institution de mise en œuvre :
Autorité de recherche et de vulgarisation agricole, Centre national des ressources génétiques

ZAMBIE

Amélioration des moyens de subsistance des petits exploitants agricoles par l'augmentation de la productivité, de la production et des revenus des haricots en Zambie

Institution de mise en œuvre :
Institut de recherche agricole de Zambie

TABLEAU 1:
CONTRIBUTIONS AU FONDS DE PARTAGE DES AVANTAGES

REVENUS BASÉS SUR L'UTILISATION DU SML	USD	%
Société canadienne de semences	3 187	
Nunhems The Netherlands BV	356 273	
Bejo Zaden BV	31 688	
Uniquet Pty Ltd	218	
Zollinger Bio	355	
Sous-total	391 721	1.26
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		
PARTIES CONTRACTANTES		
Australie	1 588 815	
Autriche	24 176	
Allemagne	587 896	
Commission européenne	5 212 877	
Indonésie	100 000	
Irlande	659 800	
Italie	8 593 206	
Pays-Bas	51 994	
Norvège	6 855 727	
Espagne	2 348 935	
Suède	244 903	
Suisse	222 461	
Sous-total	26 490 789	85.25
SECTEUR PRIVÉ		
European Seed Association	339 751	
SEMAE	807 187	
International Seed Federation	49 280	
Sous-total	1 196 218	3.85
ORGANISATIONS PHILANTHROPIQUES ET AUTRES		
IFAD	1 500 000	
Sous-total	1 500 000	4.83
ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET AUTRES		
ProSpecieRara Hauptsitz	757	
Sous-total	757	0.00
INITIATIVES NOVATRICES DES PARTIES CONTRACTANTES DU TRAITÉ INTERNATIONAL		
Initiative norvégienne : 0,1 % des ventes nationales de semences	1 487 788	
Seed trade licencing platform	6 416	
Sous-total	1 494 204	4.81
TOTAL GÉNÉRAL	31 073 690	100.00

TABLEAU 2:
FINANCEMENT DISPONIBLE POUR LE CINQUIÈME CYCLE
DU FONDS DE PARTAGE DES AVANTAGES

REVENUS BASÉS SUR L'UTILISATION DU SML	USD	%
Société canadienne de semences	713	
Nunhems The Netherlands BV	237 267	
Bejo Zaden BV	31 688	
Uniquet Pty Ltd	218	
Zollinger Bio	355	
Sous-total	270 241	2.98
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		
PARTIES CONTRACTANTES		
Commission européenne	4 237 655	
Italie	1 698 719	
Pays-Bas	51 994	
Suisse	86 486	
Sous-total	6 074 855	67.01
SECTEUR PRIVÉ DES SEMENCES		
SEMAE (anciennement Groupement National Interprofessionnel des Semences)	592 463	
Sous-total	592 463	6.54
ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET AUTRES		
ProSpecieRara Hauptsitz	757	
Sous-total	757	0.01
INITIATIVES NOVATRICES DES PARTIES CONTRACTANTES DU TRAITÉ INTERNATIONAL		
Initiative norvégienne : 0,1 % des ventes nationales de semences	447 254	
Sous-total	447 254	4.93
AUTRES FONDS DISPONIBLES		
Fonds inutilisés du précédent cycle de projets du FPA	1 679 546	
Sous-total	1 679 546	18.53
TOTAL GÉNÉRAL	9 065 116	100.00

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

FPA	Fonds de partage des avantages
BCS	Banque de semences communautaire
DOI	Identificateur numérique d'objet
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GLIS	Système mondial d'information
GRULAC	Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes
ICARDA	Centre international de recherche agricole dans les zones sèches
ICG-SP	Banque génétique internationale pour le cocotier pour le Pacifique Sud
ICRISAT	Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides
ITPGRFA	Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
KEPHIS	Service d'inspection phytosanitaire du Kenya
MEL	suivi, évaluation et apprentissage
SML	Système multilatéral d'accès et de partage des avantages
NaLIRRI	Institut national pour l'élevage et la recherche
ONRA	Organisation nationale de recherche agronomique et alimentaire
PAIRVI	Organisation d'initiatives de politique publique pour les droits et les valeurs en Inde
PGRFA	ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
ODD	Objectif de développement durable

Contact

International Treaty on Plant Genetic
Resources for Food and Agriculture

Food and Agriculture Organization of
the United Nations

Terme di Caracalla - 00144 - Rome, Italy

Tel: +39 0657052731

E-mail: pgrfa-treaty@fao.org